

(3)

## COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SARL EMAN</b>						Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	1 316 127	FH		FI	1 316 127	1 325 426	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 316 127	FK		FL	1 316 127	1 325 426	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN	1 690	1 659	
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	1 424	14 685	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	1	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	<b>1 319 245</b>	<b>1 341 771</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	695 733	787 383	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	11 306	9 021	
	Salaires et traitements *					FY	491 741	582 918	
	Charges sociales (10)					FZ	27 711	30 057	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	10 598	7 747
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	234	23	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	<b>1 237 324</b>	<b>1 417 149</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						GG	<b>81 921</b>	<b>(75 377)</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	915 000	1 980 480	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	1 227	3 708	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6 333	10 550	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	<b>922 561</b>	<b>1 994 738</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 151	1 980	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	17 954		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	<b>24 106</b>	<b>1 980</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	<b>898 455</b>	<b>1 992 758</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	<b>980 376</b>	<b>1 917 380</b>	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

**COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise <b>SARL EMAN</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	43 285	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>43 285</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	35	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	109 173	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	<b>35</b>	<b>109 173</b>
<b>4 - RES ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>(35)</b>	<b>(65 889)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise <b>(IX)</b>		HJ		
Impôts sur les bénéfices * <b>(X)</b>		HK	3 634	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>2 241 805</b>	<b>3 379 794</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>1 265 099</b>	<b>1 528 302</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>976 707</b>	<b>1 851 492</b>
<b>RENOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY 1G		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 424	14 685
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) <b>A5</b>	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives <b>A6</b> obligatoires <b>A9</b> dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b> dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
amende	35			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

**EMAN**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 49 468 euros**  
**Siège social : 8 rue d'Hauteville**  
**72000 LE MANS**  
**519 917 215 RCS LE MANS**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 10/11/2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/05/2023**

**DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/05/2023 s'élevant à 976 706,80 euros de la manière suivante :

<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>976 706,80 euros</b>
<b>A titre de dividendes aux associés</b>	<b>800 000,00 euros</b>
<b>Soit 1 342,28 euros par part</b>	<b>-----</b>
<b>Le solde</b>	<b>176 706,80 euros</b>

**En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 078 042,17 euros.**

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31/05/2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 800 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le 10 novembre 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mai 2020 :

200 000,00 euros, soit 335,57 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000,00 euros

Exercice clos le 31 mai 2021 :

1 000 000,00 euros, soit 1 677,85 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 000 000,00 euros

Exercice clos le 31 mai 2022 :

500 000,00 euros, soit 838,93 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 500 000,00 euros

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10/11/2023**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme  
La Gérance

DocuSigned by:  
*ARNAUD Anne*  
9073205A2F6144A...

DocuSigned by:  
*Arnaud Emmanuel*  
4E34727D820346D...

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Désignation de l'entreprise <b>SARL EMAN</b>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	439	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[ Dont Com- posants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[ Dont Com- posants	M3		KS	15 061	KT		KU	12 546	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	51 593	KW		KX	41 849	
		Matériel de transport *				KY	7 410	KZ		LA	7 780	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	56 035	LC		LD	1 504	
		Emballages récupérables et divers *				LE	71 357	LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	201 456	LO		LP	63 679	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U	664 782	8V		8W	1 012 635		
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	130 951	1U		1V	4 043		
TOTAL IV					LQ	795 733	LR		LS	1 016 678		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG	997 628	ØH		ØJ	1 080 356		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1		2				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	439	LW	1X	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		ME		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	27 607	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	93 442	MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	15 190	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	57 539	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	71 357	MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	NB	
Avances et acomptes					NC		ND		NE	NF		
TOTAL III					IY		NG	265 135	NH	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	ØW	
	Autres participations					IØ		ØX		ØY	1 677 416	ØZ
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	134 994	2G
	TOTAL IV					I3		NJ		NK	1 812 410	2H
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					I4		ØK		ØL	2 077 985	ØM	

Désignation de l'entreprise : <b>SARL EMAN</b>										Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>CADRE A</b>												
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement			CY			EL			EM		EN	
Fonds commercial			RE			RF			RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles			PE 439			PF			PG		PH 439	
<b>TOTAL I</b>			<b>RK 439</b>			<b>RM</b>			<b>RN</b>		<b>RO 439</b>	
Terrains			PI			PJ			PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV			PW			PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ 11 633			QA 2 792			QB		QC 14 426	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD 50 179			QE 4 632			QF		QG 54 811	
	Matériel de transport		QH 7 402			QI 78			QJ		QK 7 480	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL 50 399			QM 3 096			QN		QO 53 494	
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS		QT	
<b>TOTAL II</b>			<b>QU 119 613</b>			<b>QV 10 598</b>			<b>QW</b>		<b>QX 130 211</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>			<b>ØN 120 052</b>			<b>ØP 10 598</b>			<b>ØQ</b>		<b>ØR 130 650</b>	
<b>CADRE B</b>												
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>												
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6		
Fonds commercial		RP	RQ	RR		RS	RT	RU		RV		
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1		
<b>TOTAL I</b>		RW	RX	RY		RZ	SB	SC		SD		
Terrains		Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2		R3	R4	R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9		S1	S2	S3		S4		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7		S8	S9	T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5		T6	T7	T8		T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3		U4	U5	U6		U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1		V2	V3	V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8		V9	W1	W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6		W7	W8	W9		X1		
<b>TOTAL II</b>		X2	X3	X4		X5	X6	X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL III</b>		NL					NM					NO
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR		NS	NT	NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
<b>CADRE C</b>												
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>			Montant net au début de l'exercice			Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations								SP		SR		

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise : <b>SARL EMAN</b> <span style="float: right;">Néant <input type="checkbox"/> *</span>					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL	1 418 736	UM	1 418 736	UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	134 994	UV	134 994	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	45 547		45 547					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	6 218		6 218				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	57 266		57 266					
	Charges constatées d'avance		VS	17 657		17 657					
	<b>TOTAUX</b>			VT	<b>1 680 419</b>	VU	<b>1 680 419</b>	VV			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	(2)	des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	5 882		5 882					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	83 646		83 646						
Personnel et comptes rattachés		8C	15 183		15 183						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	79 451		79 451						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	287		287					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	21 839		21 839					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 426		2 426					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	202 067		202 067						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 657		3 657						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	<b>414 439</b>	VZ	<b>414 439</b>					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		202 067		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

Désignation de l'entreprise : <b>SARL EMAN</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise : <b>8 RUE D'HAUTEVILLE</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>						
Numéro SIRET * <b>5 1 9 9 1 7 2 1 5 0 0 0 2 1</b>		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le, <b>31052023</b>						
		N-1 <b>31052022</b>						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA						
<b>ACTIF IMMOBILISE *</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	439	AG	439		
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	Terrains	AN		AC			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	27 607	AS	14 426	13 182	3 428
		Autres immobilisations corporelles	AT	237 528	AU	115 785	121 743	78 416
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	258 680	CV		258 680	258 680
Créances rattachées à des participations		BB	1 418 736	BC		1 418 736	406 102	
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières *		BH	134 994	BI		134 994	130 951	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	<b>2 077 985</b>	BK	<b>130 650</b>	<b>1 947 335</b>	<b>877 577</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS *</b>	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	<b>Pour copie certifiée conforme à l'original</b>			
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	<b>CREANCES</b>	Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	5 000	BW		5 000	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	45 547	BY		45 547	44 216
	<b>DIVERS</b>	Autres créances (3)	BZ	63 484	CA		63 484	110 787
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	1 248 472	CE		1 248 472	1 878 449
Disponibilités	CF	19 612	CG		19 612	107 690		
<b>Comptes de régularisation</b>	Charges constatées d'avance (3) *	CH	17 657	CI		17 657	16 097	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	<b>1 399 772</b>	CK		<b>1 399 772</b>	<b>2 157 238</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	<b>3 477 757</b>	1A	<b>130 650</b>	<b>3 347 107</b>	<b>3 034 815</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	1 553 730	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

②

**BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL EMAN</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....49 468..... )	DA	49 468	49 468
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	212	212
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 947	4 947
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	1 901 335	549 844
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>976 707</b>	<b>1 851 492</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>2 932 669</b>	<b>2 455 962</b>
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 882	5 882
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	202 067	244 788
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	83 646	111 151
	Dettes fiscales et sociales	DY	119 186	213 373
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	3 657	3 657	
Compte régul.	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>414 439</b>	<b>578 853</b>
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>3 347 107</b>	<b>3 034 815</b>
<b>RENVois</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	414 439	578 853	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 882	5 882	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**EMAN**

Société à Responsabilité Limitée au capital de 49 468 €  
Siège social : 8 Rue d'Hauteville  
72000 LE MANS

519 917 215 RCS LE MANS

⌘⌘⌘⌘⌘⌘

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice du 01/06/2022 au 31/05/2023

ASSEMBLEE GENERALE DU 10 NOVEMBRE 2023

**EMAN**  
Société à Responsabilité Limitée au capital de 49 468 €  
Siège social : 8 Rue d'Hauteville  
72000 LE MANS

519 917 215 RCS LE MANS

#####

## S O M M A I R E

### ◇ RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/05/2023

- Bilan
- Résultat
- Annexe

**EMAN**  
Société à Responsabilité Limitée au capital de 49 468 €  
Siège social : 8 Rue d'Hauteville  
72000 LE MANS

519 917 215 RCS LE MANS

⌘⌘⌘⌘⌘⌘

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS***

***EXERCICE CLOS LE 31/05/2023***

A l'assemblée générale de la société

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **EMAN** relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juin 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Les méthodes comptables relatives aux participations et des informations fournies dans les notes de l'annexe et de leur correcte application notamment en matière de dépréciation éventuelle au regard de la situation des capitaux propres de chacune des sociétés, de leur situation d'exploitation et perspectives d'avenir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Coulaines,  
le 27 octobre 2023



**SARL ABAQUE**  
**Représentée par Didier RAPIN**  
**Commissaire aux Comptes**

**EMAN**

Société à Responsabilité Limitée au capital de 49 468 €  
Siège social : 8 Rue d'Hauteville  
72000 LE MANS

519 917 215 RCS LE MANS

\*\*\*\*\*

***COMPTES ANNUELS AU 31/05/2023***

*Exercice du 01/06/2022 au 31/05/2023*

## Bilan Actif

		31/05/2023			31/05/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	439	439		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	27 607	14 426	13 182	3 428
	Autres immobilisations corporelles	237 528	115 785	121 743	78 416
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	258 680		258 680	258 680	
Créances rattachées à des participations	1 418 736		1 418 736	406 102	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	134 994		134 994	130 951	
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 077 985</b>	<b>130 650</b>	<b>1 947 335</b>	<b>877 577</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	5 000		5 000	
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	45 547		45 547	44 216
	Autres créances	63 484		63 484	110 787
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	1 248 472		1 248 472	1 878 449	
<b>DISPONIBILITES</b>	19 612		19 612	107 690	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	17 657		17 657	16 097
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 399 772</b>		<b>1 399 772</b>	<b>2 157 238</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
	<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>3 477 757</b>	<b>130 650</b>	<b>3 347 107</b>	<b>3 034 815</b>
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			1 553 730	537 053	
(3) dont créances à plus d'un an					

## Bilan Passif

		31/05/2023	31/05/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	49 468	49 468
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	212	212
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	4 947	4 947
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 901 335	549 844
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	976 707	1 851 492
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>2 932 669</b>	<b>2 455 962</b>
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 882	5 882
	Emprunts et dettes financières divers (3)	202 067	244 788
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 646	111 151
	Dettes fiscales et sociales	119 186	213 373
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 657	3 657	
Produits constatés d'avance (1)			
	<b>Total des dettes</b>	<b>414 439</b>	<b>578 853</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 347 107</b>	<b>3 034 815</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	976 706,80	1 851 491,77
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	414 439	578 853
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	5 882	5 882
(3)	Dont emprunts participatifs		



# Compte de Résultat

		31/05/2023	31/05/2022
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>81 921</b>	<b>(75 377)</b>
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	915 000	1 980 480
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	1 227	3 708
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 333	10 550
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>922 561</b>	<b>1 994 738</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	6 151	1 980
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	17 954	
<b>Total des charges financières</b>		<b>24 106</b>	<b>1 980</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>898 455</b>	<b>1 992 758</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>980 376</b>	<b>1 917 380</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		43 285
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>			<b>43 285</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	35	
	Sur opérations en capital		109 173
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>35</b>	<b>109 173</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(35)</b>	<b>(65 889)</b>
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		3 634	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>2 241 805</b>	<b>3 379 794</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 265 099</b>	<b>1 528 302</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>976 707</b>	<b>1 851 492</b>

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs  
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
 (3) dont produits concernant les entreprises liées  
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

# Etats financiers au 31/05/2023

ANNEXE

# Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 347 107** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 241 805** euros et un total **charges** de **1 265 099** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **976 707** euros.

L'exercice considéré débute le 01/06/2022 et finit le **31/05/2023**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les éléments figurant au bilan dans la rubrique immobilisations incorporelles comprennent la valeur du fonds de commerce.

Par application du règlement 2015-06 de l'ANC en date du 23 novembre 2015, le fonds de commerce n'est pas amorti.

A la clôture de l'exercice, le fonds de commerce fait l'objet d'une dépréciation par voie de provision lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur nette comptable. L'estimation de ces actifs incorporels fait l'objet d'une revue périodique selon des méthodes constatées, adaptées au secteur d'activité. Dans les présents comptes annuels aucune provision pour dépréciation n'a été constatée.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

## **Créances et dettes**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **Achats**

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

# Capital social

		31/05/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		596,00	83,0000	49 468,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		596,00	83,0000	49 468,00

# Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/05/2022	Affectation du résultat N-1 <sup>1</sup>	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice <sup>2</sup>	Capitaux propres clôture 31/05/2023
Capital social	49 468				49 468
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	212				212
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	4 947				4 947
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	549 844	1 351 492			1 901 335
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 851 492	(1 851 492)		976 707	976 707
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>2 455 962</b>	<b>(500 000)</b>		<b>976 707</b>	<b>2 932 669</b>

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 500 000

<sup>1</sup> dont dividende provenant du résultat n-1 500 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 955 962

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 955 962

<sup>2</sup> Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 476 707



# Charges à payer

		31/05/2023
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>143 381</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>5 882</b>
Intérêts dettes à payer	5 882	
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>		<b>10 707</b>
Int cour c/c ass non bloque	10 707	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>41 149</b>
Fourn fact non parvenues	39 087	
Honoraires à payer	2 062	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>85 644</b>
Dettes prov congés payés	7 677	
Charges sociales sur C.P.	2 447	
Rsi à payer	73 257	
Cfe à payer	2 263	

# Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/05/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	439					439
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>439</b>					<b>439</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	15 061		12 546			27 607
Instal., agencement, aménagement divers	51 593		41 849			93 442
Matériel de transport	7 410		7 780			15 190
Matériel de bureau, mobilier	56 035		1 504			57 539
Emballages récupérables et divers	71 357					71 357
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>201 456</b>		<b>63 679</b>			<b>265 135</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	664 782		1 012 635			1 677 416
Autres titres immobilisés			4 043			134 994
Prêts et autres immobilisations financières	130 951					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>795 733</b>		<b>1 016 678</b>			<b>1 812 410</b>
<b>TOTAL</b>	<b>997 628</b>		<b>1 080 356</b>			<b>2 077 985</b>



